



SERVICE PUBLIC / ADMINISTRATIONS

Agent en charge du contrôle de conformité des branchements (h/f) LM-2025-077

POSTULER AVANT LE **04 DÉCEMBRE 2025**

Référence de l'offre : upfx2sq0d4

Un poste d'agent en charge du contrôle et conformité de branchements (par référence au cadre d'emplois des adjoints techniques) est à pourvoir au sein de la Direction du cycle de l'eau rattachée au pôle proximité et environnement de Limoges Métropole.

Au sein de la Direction du cycle de l'eau (regroupant les services d'eau potable et d'assainissement) et sous l'autorité du responsable de la cellule « Branchements et renseignements d'urbanisme », l'agent exercera ses missions au sein d'une équipe de 5 personnes.

Publié le 3 Novembre 2025

✓ **POSTULER EN LIGNE**

Présentation de Limoges Métropole

Second pôle urbain de Nouvelle-Aquitaine, Limoges Métropole est une communauté urbaine, située dans le département de la Haute-Vienne, en région Nouvelle-Aquitaine. Constituée de 20 communes et rassemblant plus de 210 000 habitants, elle vous accueille au sein d'un territoire dynamique et préservé, offrant une qualité de vie exceptionnelle entre ville et nature.

Elle assure grâce à plus de 900 agents la gestion des services de proximité et contribue également à la réalisation de grands projets dans des domaines variés et stratégiques (développement économique, insertion professionnelle, aménagement du territoire, habitat, renouvellement urbain, mobilités...).

Savoir-faire et filières d'excellence, dynamisme économique, rayonnement international, excellente qualité de l'air et de l'eau, faible prix de l'immobilier, fluidité de circulation, les nombreux atouts de la communauté urbaine offrent un cadre de vie privilégié.

Limoges Métropole, un territoire innovant, à vivre et à découvrir.

Missions

> Préparation du contrôle

Réceptionner la demande d'achèvement de travaux (DDACT) ou de contre visite fournie

Lire les avis d'urbanisme et les dossiers de demande de branchement de l'assainissement et de l'eau

Etudier les paramètres liés à l'environnement et la santé

Planifier les points de contrôle à vérifier

Solliciter le cas échéant l'équipe exploitation pour les sites importants (hydrocureurs)

Convenir d'un RDV avec le propriétaire ou son représentant pour le premier contrôle ou les contre visites

Planifier les contrôles d'opérations achevées même en l'absence de DAACT

> Contrôle de la conformité

Vérifier pour chaque point d'eau le bon raccordement du réseau privatif sur le réseau public d'assainissement (les points de branchement séparatif -EP et EU - ou unitaire)

Contrôler les séparateurs d'hydrocarbure si existants

Contrôler la destination des eaux de pluies et les ouvrages de rétention et/ou infiltration des eaux pluviales

Vérifier l'existence d'utilisation de ressources en eau autres que l'eau potable

Vérifier le bon raccordement du compteur sur le réseau d'eau (déconnexion)

Expliquer les éventuels travaux à réaliser en cas de non-conformité

Récupérer des éléments graphiques auprès du propriétaire

Prodiguer des conseils d'entretien

> Traitement du dossier à la suite de la visite

Rédiger le certificat de conformité en réponse à la DAACT

Rédiger le rapport complet à la suite du contrôle

Renseigner les éléments dans la base de données du service (logiciel en cours d'acquisition avec lien avec le SIG)

Préparer le courrier d'envoi à l'utilisateur

Préparer les éléments de facturation des PFACs

Préparer les courriers de relance à la suite de non-conformité et les éléments nécessaires à la facturation des pénalités

> Instruction de DICT pour la partie Eau et Assainissement, réponses aux demandes des notaires

> Participation, en cas de nécessité de service et de soutien aux autres collègues de l'équipe, à l'instruction des demandes d'urbanisme et aux contrôles liés aux eaux non conventionnelles et aux eaux usées non domestiques

Profil (qualifications et compétences)

- › Connaissances dans le domaine du génie civil et des travaux publics
- › Connaissances dans le domaine de la cartographie et de la topographie
- › Connaissance des intervenants d'un chantier, leurs rôles et les démarches administratives nécessaires à l'exécution d'un chantier
- › Connaissances dans le domaine de la construction de réseaux d'assainissement et d'eau potable et leur entretien (matériaux/ouvrages, fascicules 70 et 71...)
- › Connaissance et maîtrise des techniques de gestion des eaux pluviales
- › Connaissance du fonctionnement général des collectivités et de leurs établissements
- › Maîtrise des outils bureautiques
- › Savoir faire preuve de diplomatie
- › Autonomie
- › Rigueur
- › Savoir faire preuve de pédagogie
- › Savoir travailler en équipe
- › Sens de l'initiative
- › Qualités d'analyse et de synthèse
- › Qualités relationnelles
- › Qualités d'écoute et de communication
- › Qualités d'organisation et de méthode

Conditions d'exercice

Temps de travail : temps complet (38 heures 20 par semaine) – droits RTT 19 jours par an

Lieu d'affectation : 31 avenue Baudin – Limoges

Permis B obligatoire (déplacements très nombreux sur le territoire communautaire, véhicule de service)

Informations complémentaires

Ce poste est ouvert aux agents fonctionnaires relevant des cadres d'emplois susvisés ainsi qu'aux agents contractuels en application de l'article L332-14 du Code général de la fonction publique.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent contacter pour tous renseignements **Monsieur Sébastien GERVAIS, Responsable branchements urbanisme au 05.55.04.45.17 ou Madame Isabelle PARROT, Directrice déléguée aux relations usagers, programmation et travaux au 05.55.04.46.52**

Elles peuvent faire acte de candidature en adressant leur **lettre de motivation ainsi que leur CV au Président de Limoges Métropole en mentionnant le numéro de l'offre LM-2025-077**.

Ils peuvent aussi en parler...

« Il s'agit d'un poste de contrôle des installations privées principalement d'eaux usées et d'eaux pluviales à la suite d'une construction neuve ou à des travaux sur des constructions existantes.

C'est une activité principalement sur le terrain mais également de bureau avec la production de courriers et de rapports consécutifs au contrôle.

Les personnes rencontrées sont très variées (particuliers, constructeurs, maître d'œuvre, architecte) et les constructions neuves aussi (maison individuelle, équipements sportifs, commerces, industries, immeuble collectif, ...)

Il faut savoir faire preuve de beaucoup de pédagogie et de rigueur pour expliquer les non-conformités observées et le moyen d'y remédier. Les ouvrages de gestion des eaux pluviales à la parcelle sont aussi contrôlés et des conseils d'entretien et de protection sont à prodiguer.

Il est enfin très intéressant d'être informé et associé aux divers projets d'aménagement sur le territoire et de participer à leur mise en service ».

Sébastien GERVAIS – Responsable branchements urbanisme
